

ARCHISCOPIE

ÉDITÉ PAR LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE / IFA

N° **129** - mars 2014

P 2 à 11 CALENDRIER

P 12 et 13 PROGRAMME DE LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

P 14 à 24 ACTUALITÉ

P 14 IMMEUBLE DE BUREAUX ET PÔLE DE QUARTIER À RENNES

P 17 RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS À MASSY

P 19 LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE À LILLE

P 21 EXPOSER L'ARCHITECTURE

P 22 LE CINÉASTE AMOS GITAI

P 23 DETROIT, BRADDOCK. DOCUMENTAIRES

P 25 à 28 DOCUMENTS

P 25 L'UNIVERS ARCHITECTURAL DE RAJ REWAL

P 26 LE DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES FEMMES CRÉATRICES

P 27 LA PLACE DU CHŒUR, ARCHITECTURE ET LITURGIE



Résidence pour étudiants et chercheurs à Massy, Naud & Poux arch. Ph. © Sergio Grazia. Cf. p. 17.



Maison de l'architecture durable à Lille, terrasse en toiture entre deux sheds. Atelier 9.81 arch. Ph. © Julien Lanoo. Cf. p. 19.



Kedma, réal. Amos Gitai (2002). Ph. © Ziv Koren / AGAV Films. Cf. p. 22.

IMMEUBLE DE BUREAUX ET PÔLE DE QUARTIER À RENNES

À la sortie du métro, l'hôtel de l'agglomération rennaise vous cueille par sa masse imposante. La station Clemenceau longe son flanc aligné sur l'avenue Henri Fréville, le grand axe en sortie sud de Rennes à travers le quartier du Blosne, ex-ZUP sud aux ensembles d'habitat social plutôt verdoyants. C'est en toute probité que Rennes Métropole y a élu domicile en 2007, confiant à l'architecte Patrick Berger le soin de l'héberger dans un monolithe de son cru posé au centre de la ZAC Clemenceau, elle-même coordonnée par Patrick Germe, autre professionnel aux convictions bien trempées. Le tout décrit un contexte opérationnel prégnant auquel Bruno Gaudin s'est plié de bonne grâce, adoptant la rigidité du menhir et la dureté du granit pour construire l'immeuble tertiaire qui vient refermer la place de la Communauté sur son côté ouest. L'impeccable axe nord-sud y impose son ordre impérieux au monolithe de la Métropole, comme à cette esplanade minérale curieusement piquée de pins sylvestres qui lui tient lieu de parvis, réminiscence probable du "SDAU vert" de Rennes (1983) qui offrait une vision inversée de l'urbanisme et connut un grand retentissement en son temps. Le pavage en est bien sûr de granit gris, posé en bandes rustiques irrégulières pour accentuer la dimension paysagère de la place. Par contagion, mimétisme ou effet miroir, Bruno Gaudin en a redressé le plan sur la façade de son immeuble pour affirmer l'unité du lieu, à une nuance de gris près. Du sol urbain au



Angle sud-ouest ; une brasserie occupe le rez-de-chaussée côté sud. Ph. © Stéphane Chalmeau.

bâti, la matérialité grenue du granit vibre sous le ciel changeant de Bretagne et répond aux meneaux de chêne alignés en batterie sur les façades de l'hôtel d'agglomération. L'accord des matières séduit dès l'abord de cette place cadrée sur un angle. La rigueur de la composition urbaine s'est imposée à Bruno Gaudin dont l'architecture explore un nouveau registre tout en sobriété. Le plan de façade glisse sur 80 mètres de long sans autre accident qu'une entaille

exigée par le coordinateur de la ZAC pour marquer l'angle de la place. L'architecte y articule une loggia en saillie qui signale l'entrée du pôle municipal (mairie de quartier et salle polyvalente) logé sur les deux premiers niveaux de l'immeuble dans sa moitié nord, tandis que son extrémité sud accueille une brasserie en rez-de-chaussée. Hormis ces éléments de mixité fonctionnelle circonscrits, l'immeuble répond à un banal programme de bureaux en blanc aux plateaux libres et à la trame tertiaire conventionnelle (135 cm). L'histoire a voulu que l'office public HLM, dénommé Archipel habitat, s'y installe au plus près de sa tutelle et en assume la maî-



4

trise d'ouvrage. Rien que de très logique et prévisible en cet endroit sensible. La suite l'est moins puisqu'un premier concours d'architecture fut déclaré infructueux en raison de projets jugés trop contraints par la réglementation thermique. Le second consacra la proposition de Bruno Gaudin associé au Rennais Benoît Gautier pour un projet réalisant l'objectif de lumière et de transparence affiché par l'organisme tout en répondant au label BBC Effinergie dans une démarche HQE certifiée. Une sorte d'idéal qui tient à la compacité de l'opération et à la confection d'un manteau thermique performant.

L'îlot fixe l'emprise bâtie à son contour et l'immeuble construit l'îlot. De forme trapézoïdale, il vient en prolongement d'un premier îlot construit le long de l'hôtel d'agglomération et s'élargit jusqu'à présen-

ter en base une largeur de 30 mètres sur sa façade sud. Si la brasserie installée en pied s'en accommode, une telle largeur est pénalisante pour des bureaux. L'immeuble est donc échancré dans le dos, sur sa façade tournée à l'ouest, par une cour qui fait entrer la lumière au cœur du volume bâti. Insoupçonné depuis la place, ce creux revêt une découpe optimale pour éclairer bureaux et circulations et comporte une passerelle vitrée sur trois étages pour en recoudre les bords à l'alignement de la rue, facilitant la circulation sans créer trop d'ombre. Le handicap de la largeur est ainsi comblé par un vide qui fabrique une belle complexité intérieure, avec un hall d'entrée sur deux niveaux attenant à la cour, expression de l'accueil réservé au public. Deux ascenseurs en parcourent l'interface vitrée. Deux escaliers le balisent sur les côtés,

1. Côté est, le bâtiment (à g.) donne sur la place de la Communauté ; au fond, l'hôtel d'agglomération de Rennes Métropole (Patrick Berger arch.). Ph. © GwQ.

2. La lumière est modulée grâce à des lames de verre coloré. Ph. © GwQ.

3. L'entrée de la mairie en façade est. Ph. © GwQ.

4. Loggia au dernier étage, côté ouest.

Ph. © Stéphane Chalmeau.

l'un ouvert jusqu'à la mezzanine, l'autre enroulé jusqu'au sommet sous une lumière zénithale. La patte Gaudin est manifeste dans ce volume chantourné aux poteaux jumelés, signature de l'agence. Elle se perçoit aussi dans le soin apporté aux aménagements intérieurs qui ont fait l'objet d'un bureau témoin pour finaliser les prestations avec le personnel. La hauteur entre dalles est préservée par



l'adoption d'un module technique suspendu en plafonnier qui regroupe les équipements et corrige l'acoustique. Le plafond en béton brut règne ainsi à 3,10 mètres au-dessus du sol en linoléum et s'accorde à la face boisée des généreuses menuiseries alu-bois aux allèges abaissées. En évitant le sempiternel faux-plafond (sauf dans les salles de réunion pour l'acoustique), ce dispositif améliore l'inertie thermique liée à la masse du béton. Hauteur, lumière et matière délivrent un cadre de travail optimal dont l'ambiance est pimentée par les pare-soleil verticaux en verre délicatement coloré qui strient les baies dans un dégradé de tons ambrés. Cette protection solaire raffinée complète le double mur de granit posé en 8 cm d'épaisseur sur des rails



1



2

1. Passage sur la passerelle en verre qui enjambe la cour. Ph. © Nicolas Borel.
2. Enfilade de bureaux. Ph. © Nicolas Borel.
3. Hall d'entrée d'Archipel habitat. Ph. © Stéphane Chalmeau.
4. Hall d'entrée du pôle municipal. Ph. © Stéphane Chalmeau.

inox qui constitue le parement du manteau isolant côté place. Car l'immeuble change de peau en tournant le dos à la place, adoptant une vêtue plus froide et abstraite de panneaux d'aluminium savamment imbriqués. L'ordre urbain se brouille au profit d'une mosaïque aléatoire qui est au meilleur de sa géométrie dans le renforcement de la cour. Baies et panneaux s'y assemblent sous différentes brillances d'aluminium brossé en deux sens ou laqué blanc.

Granit et/ou aluminium, cette expression *recto verso* laisse pressentir la vocation publique sous l'immeuble de bureaux. Le pôle municipal signalé par la saillie des bureaux d'accueil du public au-dessus de l'entrée appelle toutefois une signalétique explicite. Cette discrétion s'accorde à celle de l'hôtel d'agglomération voisin, encore moins démonstratif dans ses accès. La mairie de quartier en vis-à-vis ne pouvait être plus exubérante. La loggia cadrée de tôle blanche lui suffit comme pignon sur rue. Quant à la salle polyvalente semi-enterrée à la pointe nord de l'immeuble, elle est quasiment insoupçonnable, à peine trahie par une ceinture de vitrage au niveau du trottoir. Ce bel outil doublé d'un lattis acoustique est doté d'une lourde cloison amovible pour un dédoublement fonctionnel sans interférence. Par son maintien et sa matérialité,



3



4

l'immeuble sur la place décline une identité plus rare que d'anonymes bureaux.

François Lamarre

Immeuble de bureaux et pôle municipal de quartier (le Blossne), place de la Communauté, Rennes (Ille-et-Vilaine). Programme : réalisation du siège social d'Archipel habitat (180 postes de travail) et d'un pôle municipal de quartier comprenant mairie-annexe, salle polyvalente, locaux de services et stationnement. Maîtrise d'ouvrage : Archipel habitat, office public d'habitat de Rennes Métropole. Maîtrise d'œuvre : Bruno Gaudin architectes, avec Benoît Gautier, architecte associé. BET associés : Egis centre-ouest (études générales), ACV (acoustique). Entreprises en 8 macro-lots séparés dont le clos-couvert. Surface : 8 535 m²